

Courrier remis au commissaire enquêteur

L19

Mme Bordes Marie Louise
28 Rue Rochambeau
33000 Bordeaux

Bordeaux , le 17/09/2019



A l'attention du commissaire enquêteur,

Possédant un terrain à Salles (le Caplanne) route d'Arnautille. inscrit au cadastre parcelle BL 116 , et après avoir consulté à la mairie le dossier du nouveau plan local d'urbanisme qui à pour effet de déclasser mon terrain constructible en zone naturelle, je tenais par la présente vous faire part de mon désaccord pour toutes les raisons suivantes :

- Cette parcelle m'a été léguée en 1978 par mon père Mr Georges LAFON à son décès et celle- ci à toujours été constructible bien avant et malgré les modifications des PLU antérieurs, car cela relevé d'une évidence par sa situation géographique en bordure de route, le fait qu' elle n'a jamais été considérée comme une zone boisée ou zone naturelle, mais bien comme un terrain constructible, entretenu de tout temps à jamais en tant que tel , possédant en sa limite bord de route tous les divers réseaux de raccordements (eau, EDF etc..). de plus, depuis un certain nombre d'années tout autour de ce terrain on a vu des constructions apparaître. Quelle serait la cohérence que du jour au lendemain ce terrain entouré de constructions perde sa classification.

Par ailleurs, comment une révision de PLU peut-elle être en passe de finalité alors que la base initiale de ce projet, a savoir le SCOT n'a toujours à ce jour pas été approuvé, celui ci ne sert il pas de cadre de référence pour les différentes politiques menées sur un territoire que ce soit concernant les thèmes de l'habitat, des déplacements, de l'environnement et de l'organisation de l'espace d'une manière générale. Comment peut- on donc raisonnablement décider d'un tel choix , et de plus de me priver ainsi qu'à toute ma descendance d'un patrimoine qui m'a été légué et que j'ai préservé durant toutes ces années ,et maintenant à l'approche d'une fin de vie , je constate que mon bien est en passe d'être totalement dévalorisé, sans aucune raison d'inconstructibilité (telle que porter atteinte à une zone naturelle, risque de sécurité, impossibilité d'aménagements, etc...).

En conséquence, je vous serais grée Monsieur le commissaire enquêteur de bien vouloir prendre en considération les spécificités énumérées ci-dessus et de restituer les caractéristiques de zone constructible à mon terrain.

Restant à votre disposition, je vous prie de bien vouloir agréer, Mr le commissaire enquêteur, mes sincères salutations.

PS : Courrier similaire envoyé à Mr le maire de Salles.

Bordes